

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 10

Nombre de membres votants : 12

Quorum : 6

République Française- Département de l'Allier - Arrondissement de VICHY

COMMUNE DE LE DONJON

L'an deux mille vingt-six, le seize juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

Présents : M LABBE Guy – M SEGAUD Gilles – Mme COUTY Micheline – M PERICHON Jean-Louis – M DUVERNAY Gilles – M DUFOURD Jean-Pierre – Mme MARIDET Annick – Mme BELIN Alexandra – M TULOUP Fabrice – Mme CHABROUX Marie-Ange.

Absents : Mme BEURRIER Chrystelle – Mme GENAUD Françoise

Procurations : Mme BEURRIER Chrystelle à M LABBE Guy – Mme GENAUD Françoise à Mme MARDIET Annick

Date de la convocation du Conseil Municipal : 09 juillet 2026

Secrétaire de séance : M SEGAUD Gilles

DECISION MODIFICATICE N° 01 - PROGRAMME N° 607 AGRANDISSEMENT ACCUEIL DE LOISIRS

M le Maire explique au Conseil Municipal qu'il serait nécessaire de prendre une décision modificative pour effectuer des virements de crédits au programme n° 607 « agrandissement de l'accueil de loisirs », car certains travaux n'avaient pas été programmés initialement.

Il précise qu'il serait nécessaire d'effectuer un virement de crédits de 90 000 €.

OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :

Pour : 12 – Contre : 00 -- Abstentions : 00

- Autorise les virements de crédits suivants :

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Article - Opération	Montant	Article -Opération	Montant
231- 607: Immos corporelles en cours	90 000.00 €	021 – Virement de la section de fonctionnement	90 000.00 €
TOTAL	90 000.00 €	TOTAL	90 000.00 €

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Article – Opération	Montant	Article -Opération	Montant
023 : Virement à la section d'investissement	90 000 €		
61524 – Bois et Forêts	-90 000.00 €		
TOTAL	0.00 €	TOTAL	

Le Maire,

Guy LABBE



Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,

Gilles SEGAUD

**CLASSIFICATION : 7.1 – Décisions
budgétaires**

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 10

Nombre de membres votants : 12

Quorum : 6

République Française- Département de l'Allier - Arrondissement de VICHY

COMMUNE DE LE DONJON

L'an deux mille vingt-six, le seize juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

Présents : M LABBE Guy – M SEGAUD Gilles – Mme COUTY Micheline – M PERICHON Jean-Louis – M DUVERNAY Gilles – M DUFOURD Jean-Pierre – Mme MARIDET Annick – Mme BELIN Alexandra – M TULOUP Fabrice – Mme CHABROUX Marie-Ange.

Absents : Mme BEURRIER Chrystelle – Mme GENAUD Françoise

Procurations : Mme BEURRIER Chrystelle à M LABBE Guy – Mme GENAUD Françoise à Mme MARDIET Annick

Date de la convocation du Conseil Municipal : 09 juillet 2026

Secrétaire de séance : M SEGAUD Gilles

**DECISION MODIFICATIVE N° 02 - PROGRAMME N° 621
REFONTE CLOCHE EGLISE**

M le Maire explique au Conseil Municipal qu'il serait nécessaire de prendre une décision modificative pour effectuer des virements de crédits au programme n° 621 « Refonte cloche église », car il a été nécessaire de remplacer le moteur entraînant la cloche, travaux non prévus initialement.

Il précise qu'il serait nécessaire d'effectuer un virement de crédits de 1300 €.

OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITÉ :

Pour : 12 – Contre : 00 - Abstentions : 00

- Autorise les virements de crédits suivants :

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Article - Opération	Montant	Article -Opération	Montant
2188– 621: Autres immos corporelles	1 300.00 €	021 – Virement de la section de fonctionnement	1 300.00 €
TOTAL	1 300.00 €	TOTAL	1 300.00 €

La commune de LE DONJON partage et soutient la position du conseil départemental de l'Allier et du Département de Saône et Loire pour l'intérêt, la préservation et le développement de l'axe Paray le Monial-Moulins.

En conséquence, elle demande à l'ensemble des partenaires concernés lors d'un tour de table :

- De garantir la pérennité de la liaison -Moulins- Paray le Monial-Lyon et d'en assurer l'avenir à long terme,
- D'engager les investissements nécessaires à la modernisation des infrastructures et à l'amélioration de leur fiabilité,
- De renforcer l'offre ferroviaire sur cet axe en matière de fréquence, de régularité et de qualité de service,
- D'améliorer les dessertes sur les axes Moulins-Clermont Ferrand et Moulins-Nevers afin de répondre aux besoins de mobilité des habitants et des acteurs économiques,
- De prendre pleinement en compte la position de l'allier et du territoire communautaire comme territoire d'interface entre 2 régions dans les stratégies de mobilité et les futurs développements ferroviaires,
- D'inscrire ces enjeux dans le cadre de la revoyure du CPER et d'associer l'ensembles des collectivités concernées à la définition d'un plan d'investissement partagé pour les infrastructures ferroviaires départementales.

Par cette motion, la commune de LE DONJON réaffirme son attachement au service public ferroviaire comme levier majeur d'aménagement du territoire, de cohésion sociale, de développement économique et de transition écologique. Garantir et améliorer la qualité de l'offre ferroviaire aux habitants et aux entreprises du territoire communautaire doit être à la hauteur des enjeux et des ambitions du territoire.

Pour : 12 - Contre : 00 - Abstention : 00

Le Maire,

Guy LABBE



Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,

Gilles SEGAUD

**CLASSIFICATION : 7.1 – Décisions
budgétaires**

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 10

Nombre de membres votants : 12

Quorum : 6

République Française- Département de l'Allier - Arrondissement de VICHY

COMMUNE DE LE DONJON

L'an deux mille vingt-six, le seize juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

Présents : M LABBE Guy – M SEGAUD Gilles – Mme COUTY Micheline – M PERICHON Jean-Louis – M DUVERNAY Gilles – M DUFOURD Jean-Pierre – Mme MARIDET Annick – Mme BELIN Alexandra – M TULOUP Fabrice – Mme CHABROUX Marie-Ange.

Absents : Mme BEURRIER Chrystelle – Mme GENAUD Françoise

Procurations : Mme BEURRIER Chrystelle à M LABBE Guy – Mme GENAUD Françoise à Mme MARDIET Annick

Date de la convocation du Conseil Municipal : 09 juillet 2026

Secrétaire de séance : M SEGAUD Gilles

VIREMENTS DE CREDITS AU PROGRAMME N° 621

M le Maire explique au Conseil Municipal qu'il serait nécessaire d'effectuer des virements de crédits au programme n° 621 « Refonte cloche église », car il a été nécessaire de remplacer le moteur entraînant la cloche, travaux non prévus initialement.

Il précise qu'il serait nécessaire d'effectuer un virement de crédits de 1300 €.

OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITÉ :

Pour : 12 – Contre : 00 - Abstentions : 00

- Autorise les virements de crédits suivants :

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Article - Opération	Montant	Article -Opération	Montant
2188- 621: Autres immos corporelles	1 300.00 €	021 – Virement de la section de fonctionnement	1 300.00 €
TOTAL	1 300.00 €	TOTAL	1 300.00 €

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Article – Opération	Montant	Article -Opération	Montant
023 : Virement à la section d'investissement	1 300.00 €		
61524 – Bois et Forêts	-1 300.00 €		
TOTAL	0.00 €	TOTAL	

Le Maire,

Guy LABBE



Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,

Gilles SEGAUD